



Des femmes et des hommes
pour votre bien

BAREME 2024

HONORAIRES PEROZ GESTION

LOCATION

Locations d'habitation

Zone très tendue :----- 12 € TTC / m² S. Habitable.₁
Zone tendue : -----10 € TTC / m² S. Habitable.₁
Zone libre : ----- 8 € TTC / m² S. Habitable.₁
Honoraires d'état des lieux : 3 € TTC / m² S. Habitable₁
Frais d'entremise -----150€ TTC₂

¹ Surface Habitable Loi Boutin

²A la charge exclusive du propriétaire.

Locations Commerciales et Professionnelles

Honoraires de location 15 % HT soit 18 % TTC du loyer annuel.

Rédaction de bail commercial 640 € HT soit 768,00 € TTC.

GESTION LOCATIVE

- 6 % HT soit 7,20 % TTC sur les sommes encaissées ;
- Lot déjà loué avec un contentieux 12 % HT soit 14,40 % TTC sur les sommes encaissées.
- Assurance garantie des loyers impayés et détériorations immobilières 3,75 % TTC sur les sommes encaissées.

Les honoraires de gestion, location, garantie sont déductibles des revenus fonciers.

T.V.A calculée à 20 % taux en vigueur.